

Contactez les structures de l'Atelier d'urbanisme

Pour avoir un premier conseil, pour faire part d'une idée, d'un projet, les structures impliquées dans l'Atelier sont disponibles pour répondre à vos questions et vous proposer un accompagnement adapté à vos besoins.



Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
téléphone : 04 73 95 57 57
courriel : contact@parc-livradois-forez.org
informations sur : <http://www.parc-livradois-forez.org/inventer/urbanisme/accompagner-les-collectivites/>



CAUE 43

16 rue Jean Solvain
43000 LE PUY-EN-VELAY
téléphone : 04 71 07 41 76



CAUE 63

Maison de l'habitat
129 av. de la république
63100 Clermont-Ferrand
téléphone : 04 73 42 21 20



Directions Départementales des Territoires

Réglementation et politique publique en matière d'urbanisme, de construction et d'aménagement.

DDT de la Loire

2, avenue Grüner - allée B
42007 Saint Etienne
téléphone : 04 77 43 80 00

DDT de la Haute-Loire

13 rue des Moulins
43009 Le Puy-en-Velay Cedex
téléphone : 04 71 05 84 00

DDT du Puy-de-Dôme

Agence Livradois-Forez
10 bis rue de Barante - BP5
63301 Thiers
téléphone : 04 73 51 79 80



Aduhme (Agence locale des énergies et du climat - Puy-de-Dôme)

Information, conseil, expertise en matière de transition énergétique et du climat.

Maison de l'habitat
129 av. de la république - 63100 Clermont-Ferrand
téléphone : 04 73 42 30 90

Pour vous accompagner, l'Atelier d'urbanisme travaille régulièrement avec de nombreux partenaires dont :

- des organismes institutionnels



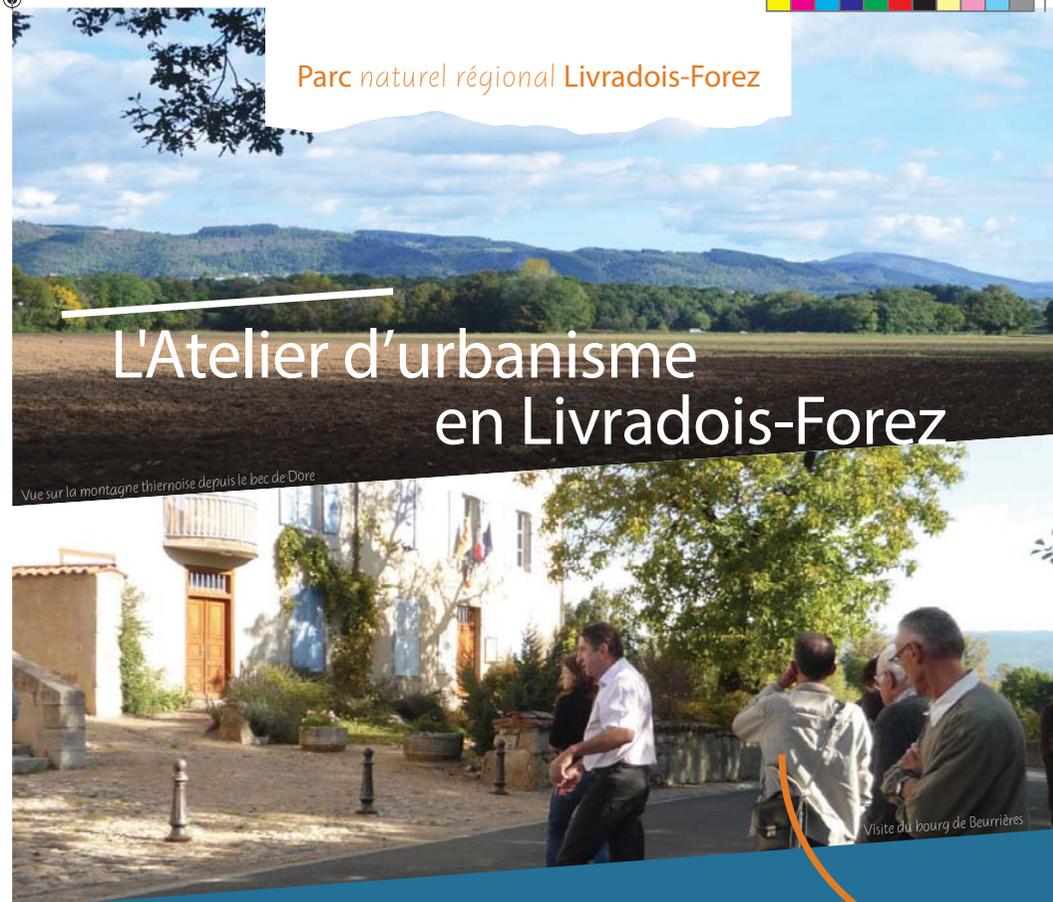
- et les intercommunalités du territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez



Il est également soutenu financièrement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le programme des « Rencontres de l'Atelier ».



Crédits illustrations : PNRLF, Fabriques architecture et paysage, Vert Tiges Architecture, Collectif Etc, mairie d'Olliergues, C.Lhuillier.



Parc naturel régional Livradois-Forez

L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

Vue sur la montagne thiermoise depuis le bec de Dore

Visite du bourg de Beurrières

Un réseau d'acteurs pour accompagner les projets d'aménagement des communes et des communautés de communes.

Outils de planification, documents et opérations d'urbanisme
Construction et rénovation d'équipements publics
Redynamisation des centres-bourgs
Aménagement des espaces publics



Inventer un nouvel urbanisme, frugal en espace et en énergie.

Edition 2018



Aménagement de l'espace public à Saint-Jean-Saint-Gervais

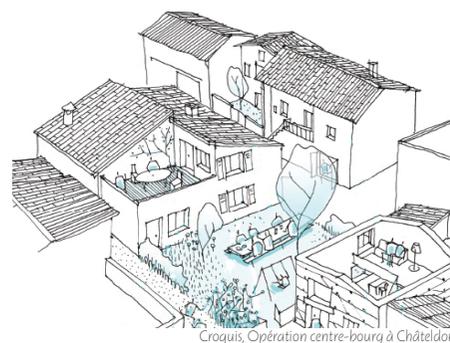
Inventer un nouvel urbanisme adapté aux enjeux de notre territoire

Le territoire du Livradois-Forez, à travers la Charte 2011-2023 du Parc, s'est engagé à favoriser l'émergence d'un nouvel urbanisme rural, frugal en espace et en énergie, tenant compte de l'environnement, des paysages, de l'architecture, des ressources et savoir-faire locaux.

Ce nouvel urbanisme doit être un levier grâce auquel chaque commune, chaque EPCI, contribue à la valorisation de son patrimoine naturel et bâti, à l'amélioration de son cadre de vie pour un meilleur accueil des populations.

L'Atelier d'urbanisme, un dispositif au service des collectivités

L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez accompagne, depuis 2013, les communes et EPCI dans l'élaboration de leurs projets. Ainsi, 70% des communes membres du Parc ont déjà bénéficié de ce soutien au travers d'un conseil ou d'un appui technique, grâce au collectif de partenaires techniques qui regroupe le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, les EPCI du territoire du Parc, l'Aduhme, les CAUE et les DDT. Ce dispositif permet également un travail conjoint avec de nombreux organismes tels que les départements, l'ADEME, l'EPF d'Auvergne, les chambres d'agriculture, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes,...



Croquis, Opération centre-bourg à Châteldon

Un engagement pour la qualité

Ce dispositif mutualisé permet d'accompagner les collectivités dans leurs projets d'aménagements. Il doit contribuer à la réalisation de projets de qualité par un suivi technique dès les phases amont et une sensibilisation tout au long de la démarche.

- Les partenaires impliqués dans l'Atelier d'urbanisme se fixent comme objectifs :
- d'aider les collectivités maîtres d'ouvrage à formuler leurs besoins ;
 - d'améliorer la qualité des projets portés par les collectivités ;
 - de permettre l'émergence de projets partagés et participatifs impliquant les acteurs locaux ;
 - de favoriser une meilleure convergence des pratiques entre élus, partenaires techniques et professionnels.



Visite du bourg de Chassagnas

Au sein du Parc

Depuis 2013, une cellule d'appui technique en aménagement a été mise en place au syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez. Les EPCI contribuent à ce service mutualisé et disposent pour leur compte et celui de leurs communes, d'un appui technique rapproché des projets.

Cette cellule est intégrée au pôle aménagement du Parc qui regroupe des chargées de mission en architecture, paysage, centre-bourg, énergie et urbanisme. Elle a également un rôle d'animation et de coordination des différents partenaires techniques de l'Atelier d'urbanisme.



Auberge de Médeyrolles en bois local

Votre collectivité a un projet

Le rôle de l'Atelier d'urbanisme

L'Atelier est présent, de l'idée à sa réalisation, aux côtés des collectivités maîtres d'ouvrages.

L'Atelier vous accompagne dans les différentes étapes de vos projets en apportant conseil et appui technique. Il vous aide à définir vos besoins, à identifier les contraintes, les enjeux, à mettre en place une méthode adaptée et à fixer les objectifs de qualité. A travers le conseil, l'écoute mais aussi dans la rédaction des cahiers des charges, dans l'analyse des offres des maîtres d'oeuvre ou des bureaux d'études, l'Atelier est présent à vos côtés pour vous assurer un bon déroulement de vos opérations.

Pour quel projet solliciter l'Atelier d'urbanisme ?

L'Atelier est un collectif aux compétences complémentaires dans les domaines de l'aménagement, de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'énergie. Il vous conseille et vous accompagne sur les aspects réglementaires et techniques pour :

Les documents d'urbanisme et de planification

Vous vous interrogez sur le développement de votre commune, sur la gestion de l'espace intercommunal ou communal, sur la préservation des patrimoines, sur la stratégie foncière à mener à long terme.

Vous souhaitez élaborer, réviser ou modifier votre Plan local d'urbanisme communal ou intercommunal.



Opération centre-bourg à La Monnerie-le-Montel

Les projets d'aménagement et de redynamisation de centre-bourg

Vous envisagez de réhabiliter votre centre-bourg pour le rendre attractif et convivial. Vous souhaitez mener une réflexion collective sur le rôle de centralité que votre centre-bourg peut jouer : quels linéaires commerciaux à valoriser ? quels bâtiments à restructurer ? quels espaces publics à requalifier ?

Vous souhaitez créer une dynamique collective autour des usages et besoins à conforter et à développer dans votre centre-bourg.



Projet de centre-bourg à Olliergues

La rénovation ou construction d'un équipement, de logements...

Vous vous questionnez sur les possibilités de transformer un bâtiment ou l'opportunité de construire un équipement (salle des fêtes, ateliers municipaux, maison de services, mairie, école, ...), un logement communal...

Vous souhaitez réfléchir à la programmation de locaux fonctionnels et agréables, construire ou rénover un bâtiment économe en énergie, utiliser des énergies renouvelables, des éco-matériaux locaux comme le bois, la terre...



Réhabilitation de la bibliothèque et création d'un logement communal à Saint-Jean-des-Orlières

Les aménagements d'espaces publics

Vous souhaitez aménager votre bourg, une place, une rue, la traverse, un petit équipement extérieur (halle couverte, point propre...), un élément du paysage un site naturel ou touristique.

Vous vous interrogez sur les questions d'accessibilité, d'accompagnement végétal, de traitements des sols...



Chantier participatif, réfection du chemin de ronde en pierres sèches à Auzon

Ce que l'Atelier d'urbanisme ne fait pas

- les missions de conception et de maîtrise d'oeuvre,
- les interventions d'entretien courant dans les bâtiments, les programmes concernant exclusivement les réseaux et les voiries,
- l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- le conseil aux particuliers.

Vous pourrez être accompagnés dans certaines de ces missions par les partenaires de l'Atelier dans le cadre de leurs missions propres.

Le domaine d'intervention de l'Atelier demeure l'animation de projet et ne se substitue pas aux professionnels : assistants à maîtrise d'ouvrage, architectes, urbanistes, paysagistes, maîtres d'oeuvre...